

PROGRAMME
D'ELECTRIFICATION
RURALE
GLOBAL



Village électrifié dans la province d'Azilal

L'ONE accélère la cadence et œuvre sans relâche pour que chaque foyer dans notre pays ait, à l'horizon 2007, accès à l'électricité source de lumière, de vie et de bien-être.

Depuis le démarrage du PERG, un budget d'environ 8 milliards 762 millions de dirhams a été engagé par l'ONE pour électrifier 9 800 villages ruraux. Ce qui correspond à 827 000 foyers, soit 5 375 000 habitants ruraux. La réalisation de ces villages a nécessité en terme d'infrastructure 13 077 km de lignes Moyenne Tension, 32 816 km de lignes Basse Tension et 6 346 Postes de transformation pour une puissance de 536 MVA.

Suite à la décision du Gouvernement en application des Hautes Orientations Royales, l'ONE a procédé au courant de 2002 à une accélération du rythme du PERG pour généraliser l'accès à l'électricité dans le monde rural à l'horizon 2007 au lieu de 2010 initialement prévu.

L'année 2002 a donc été particulièrement marquée par la révision du schéma directeur de l'électrification rurale pour l'atteinte de cet objectif.



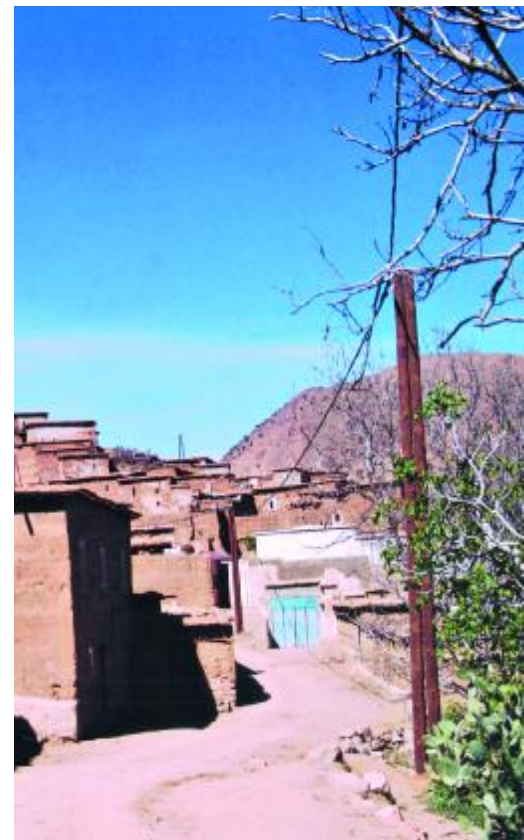


LE PERG : UNE APPROCHE GLOBALE

Le PERG se caractérise par une approche programme à long terme qui privilégie la cohérence de l'ensemble et l'optimisation des coûts.

Le PERG, c'est aussi une approche globale par sa vocation territoriale, par sa prise en compte de l'ensemble des techniques d'électrification pour permettre à chaque foyer d'accéder à l'électricité dans des conditions technico-économiques optimales et par son aspect participatif ouvert à tous les modes et sources de financement.

Le PERG est aussi un programme participatif, dont le financement est assuré par les collectivités locales, les foyers bénéficiaires et l'ONE. Ainsi, pour l'électrification par réseau, les collectivités locales participent à hauteur de 2085 DH par foyer bénéficiaire, réglé au comptant ou à hauteur de 500 DH par foyer bénéficiaire par an pendant 5 ans. Les foyers bénéficiaires participent à hauteur de 2500 DH par foyer à régler à la demande de l'abonnement ou à hauteur de 40 DH par foyer et par mois pendant 7 ans. L'ONE prend en charge le reliquat, soit 55% du montant de l'investissement.



Village électrifié dans la province de Taroudant



Ainsi, l'année écoulée a enregistré l'électrification de 1956 villages ruraux mettant ainsi l'électricité à disposition de 121 416 foyers supplémentaires, soit par rapport à 2001 un accroissement de 11% du nombre de villages réalisés et de 8% des foyers électrifiés

Au niveau national, le taux d'électrification rurale a atteint 55% à fin 2002 au niveau national contre 50% à fin 2001.

Durant l'année 2002, le nombre de clients domestiques a enregistré une progression de 10,4% due en grande partie à la clientèle rurale : en effet, sur les 175 000 nouveaux clients domestiques, on décompte plus de 90 000 clients ruraux. L'année 2002 a également été marquée par le lancement de la troisième tranche du PERG .

La finalisation de cette tranche s'est faite en collaboration étroite avec la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) et des instances régionales.

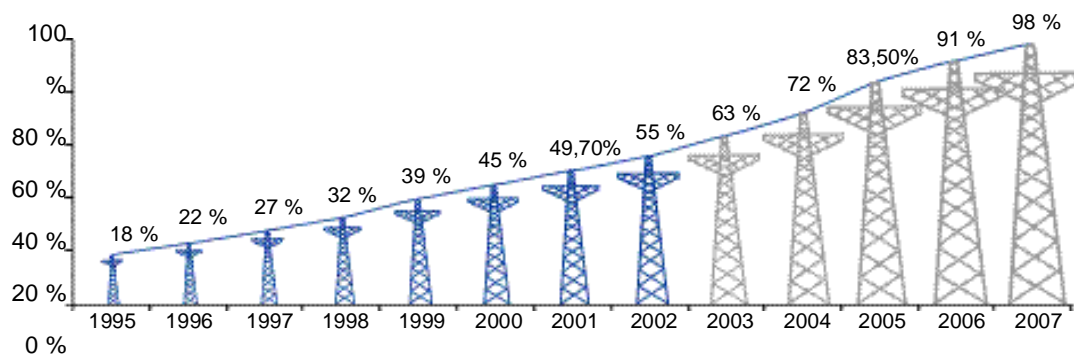
C'est ainsi que ce programme a fait l'objet d'une première validation par des Commissions préfectorales et provinciales et d'une deuxième validation par une commission mixte ONE-DGCL. Le PERG 3 concernera 5 181 villages, soit 318 354 foyers

répartis dans 50 provinces. Le budget alloué à cette tranche est de 3 milliards 845 millions de Dirhams.

Le PERG 3 permettra de porter le taux d'électrification rurale de 70 % à fin 2004

A travers la mise en œuvre de la 4ème et dernière tranche du PERG dont la réalisation est programmée sur la période 2004-2007, l'ONE aura finalisé le PERG au niveau national et ouvert l'accès à l'électricité à la quasi-totalité de la population rurale de notre pays à l'horizon 2007.

91% des foyers ruraux bénéficieront d'une électrification par raccordement au réseau national, le reste le sera en décentralisé par recours aux énergies renouvelables (systèmes photovoltaïques, micro-hydraulique et éolien).

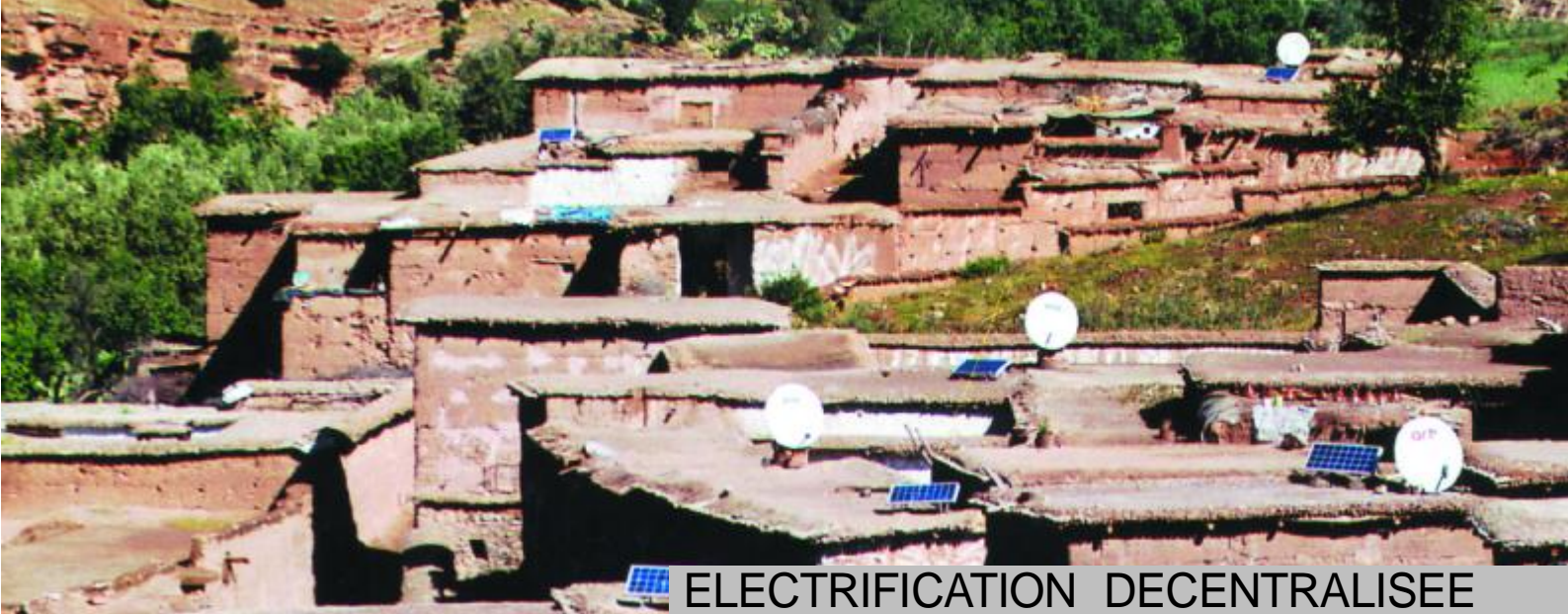


Evolution du TER national 1995-2002
et les prévisions 2003-2007

Réalisations du PERG de l'année 2002 et T.E.R.* par région

Régions	Nombre de villages réalisés	Nombre de foyers réalisés	TER %
MARRAKECH – TENSIFT - AL HAOUZ	434	20 488	44 %
TAZA - AL HOCEIMA - TAOUNATE	343	27 166	54 %
SOUSS - MASSA – DRAA	275	10 776	61 %
DOUKALA - ABDA	230	16 078	45 %
TANGER - TETOUAN	137	12 827	42 %
GHARB - CHERARDA - H'CINE	135	7 953	63 %
MEKNES - TAFILALT	102	6 202	66 %
L' ORIENTAL	94	6 544	65 %
FES – BOULMANE	84	3 698	65 %
TADLA - AZILAL	51	3 404	65 %
RABAT - SALE - ZEMMOUR - ZAER	23	1 501	31 %
CHAOUIA - OUARDIGHA	17	1 835	37 %
GUELMIM - ESSEMARA	16	1 789	76 %
LE GRAND CASABLANCA	15	1 155	66 %
TOTAL	1956	121 416	55 %

T.E.R. : Taux d'Electrification Rurale



ELECTRIFICATION DECENTRALISEE

ELECTRIFICATION PAR SYSTÈMES PHOTOVOLTAÏQUES

Passage à la vitesse supérieure

Le nombre de foyers concernés par l'électrification décentralisée dans le cadre du PERG est d'environ 160 000. Les différentes techniques utilisées reposent très largement sur la valorisation des énergies renouvelables à travers les systèmes photovoltaïques, les micro-centrales hydrauliques et les systèmes éoliens.

Etant donné la dispersion de l'habitat, la fiabilité de la technologie photovoltaïque et l'existence au Maroc d'un gisement solaire important, la quasi-totalité des villages non éligibles à l'électrification par réseau est programmée pour l'électrification par kits photovoltaïques individuels.

En 2002, 1 149 foyers et 27 points lumineux ont été équipés en kits photovoltaïques. Ce qui porte le nombre de foyers électrifiés à fin 2002 par ce système à 6 200.

Un contrat d'électrification rurale par kits solaires de 16.000 foyers dans les provinces de Khouribga, Khemisset et Settat a été conclu en mai 2002 entre l'ONE et le consortium formé par Total Energy, EDF Environnement et Total Maroc.

Un don de 5 million d'Euros a été accordé par la KfW à l'ONE dans le cadre de la coopération maroco-alle-

mande pour la réalisation de ce projet.

Ce contrat est dans le cadre de la nouvelle approche "Fee for Service" élaborée par l'ONE et basée sur le concept de fourniture d'un service complet au client par un prestataire de service privé. Cette prestation inclut un service après vente et garantit une qualité de service pendant une durée de 10 ans.

Chaque foyer sera équipé d'un système comprenant un panneau solaire et une batterie, pour alimenter l'éclairage et d'autres équipements domestiques. Trois systèmes sont proposés aux clients : 50 Wc, 75 Wc et 200 Wc. Les kits de 200 Wc permettent d'alimenter un réfrigérateur en plus de l'éclairage et d'un téléviseur couleur. Chaque foyer bénéficie d'une subvention de 5 400 Dh/TTC.

Les projets engagés actuellement visent à équiper 49 800 foyers. Par ailleurs, un projet bénéficiant à 100 000 foyers supplémentaires sera engagé entre 2004 et 2007.



La micro centrale hydraulique d'Askaw dans la Province de Taroudant

ELECTRIFICATION PAR MICRO-CENTRALES HYDRAULIQUES

Mise en service de la première micro-centrale

Poursuivant le développement de la technique d'électrification décentralisée au moyen de micro-centrales hydrauliques, qui s'inscrit dans le cadre de son programme de valorisation des énergies renouvelables, l'ONE a mené des études qui ont permis d'identifier plusieurs sites potentiels pour l'installation de ce type de centrales. Cette électrification doit tenir compte de l'éloignement par rapport au réseau existant ou projeté, de la topographie favorable, de l'hydrologie pérenne et de la concentration de l'habitat.

La micro-centrale hydraulique d'Askaw, qui a été mise en service en mai 2002, constitue la 1ère réalisa-

tion de ce programme. D'une puissance de 200 kW, cette centrale permet d'alimenter 30 villages dans la commune de IGUIDI près d'Agadir, soit 593 foyers. Le coût du projet s'est élevé à 11 millions de dirhams pour la construction de la micro-centrale et 14 millions de dirhams DH pour l'extension du réseau.

Le programme de réalisation prévoit le lancement à partir de 2003 sur les sites de Oum-Rbai et de Maaser de deux autres micro-centrales qui devront alimenter 24 villages, soit 900 foyers en réseau isolé.



2 éoliennes de 25 kW chacune au village de Sidi Kaouki

ELECTRIFICATION PAR SYSTÈMES ÉOLIENS

Une expérience pilote concluante

La technique d'électrification décentralisée par systèmes éoliens a connu la réalisation au courant de l'année 2000 d'une expérience pilote dans les sites de Moulay Bouzerktoune et Sidi Kaouki dans la province d'Essaouira sur lesquels ont été électrifiés respectivement 71 et 52 foyers.

A l'issue de cette expérience, l'ONE a finalisé en 2002, en partenariat avec le Centre de Développement des Energies Renouvelables et la société française Vergnet une étude qui a permis de réaliser la cartographie globale du gisement éolien au Maroc en faisant ressortir quatre zones d'étude. La confrontation des résultats de cette étude avec le SIG de l'ONE est en cours pour la déter-

mination des villages susceptibles d'être électrifiés en éolien dans la zone cible, à savoir : Safi, Essaouira et Agadir.



Une éolienne de 15 kW au village de Moulay Bouzerktoune